

Anouk Cohen

Le livre du Coran à Rabat et à Casablanca

Postée devant « les twins » (les tours jumelles) du Maarif, un quartier situé en plein cœur de Casablanca, j'arrête un taxi. Une fois la voiture stoppée j'ouvre la portière et demande au chauffeur s'il veut bien me conduire au quartier des Habous¹ situé à la périphérie de la ville. Il accepte. Installée sur la banquette, la tête tournée vers l'arrière je vois les hautes tours s'éloigner et les pancartes publicitaires de McDonalds et de Zara se réduire progressivement. Après une demi-heure de route, le taxi me dépose à l'entrée du quartier des Habous, sous de grandes arcades de pierres. L'architecture mauresque et la structure labyrinthique marquent une différence notoire avec le Maarif et ses immeubles élancés. Aux Habous, dessinés par Albert Laprade en 1917, la pierre domine. Assortie au blanc des enduits, elle rappelle les villes historiques du Maroc : Salé, Fès, Marrakech. Comme elles, le quartier possède ses portes, reliées par des rues à arcades sur lesquelles débouchent fondouks et ruelles qui présentent à certains endroits des fontaines de mosaïques et des bancs recouverts de zelliges (céramique) dont les couleurs accentuent par contraste le blanc des murs (Cohen, Eleb, 2004). Alors que je m'avance dans les rues étroites et sinueuses des Habous, j'observe une série de bazars qui présentent un éventail de produits – poteries, objets en cuir, meubles en bois, tapis, livres etc. – issus de l'artisanat traditionnel marocain. Les client(e)s de ce souk, qui appartiennent à toutes les classes sociales et proviennent des quatre coins du pays, s'y rendent pour acheter des pâtisseries, des olives, des djellabas, des plateaux, et autres produits locaux dont la présence contribue à créer l'atmosphère traditionnelle du quartier.

Une impression confirmée par l'organisation du quartier des Habous qui, à la manière d'une médina (en arabe, la partie ancienne d'une ville par opposition

1. À la recherche de la définition du mot habous dans *l'Encyclopédie de l'Islam*, le lecteur est renvoyé à celle de *waqf* : « En droit musulman, l'acte de fondation d'une institution charitable, d'où l'institution elle-même. Le synonyme utilisé principalement par les juristes est *ḥabs*, *ḥubus* ou *ḥubs* (souvent traduit par *ḥabous*). L'essentiel pour quiconque a l'intention d'accomplir une action pieuse action est qu'il ou elle déclare qu'une partie de ses biens immobiliers est désormais inaliénables (*ḥabs*, *taḥbis*) et qu'il ou elle désigne des personnes ou des services publics comme bénéficiaires de leurs revenus » (R. Peters, 2005).

au quartier moderne), est divisés en corps de métiers. Chaque rue est destinée à la commercialisation d'un type d'objets ; le livre en est un principal. Les Habous comptent une soixantaine de librairies et de maisons d'édition regroupées autour de deux artères qui constituent le centre du livre marocain, l'espace où s'approvisionne la grande majorité des lecteurs et des libraires de Casablanca et du reste du pays. Retracer l'histoire du quartier montre que la culture du livre n'y est pas apparue de façon anodine. Les Habous ont été construits, entre les années vingt et les années quarante, époque du Protectorat, dans le cadre de la politique urbaine du Général Lyautey, afin de séparer les lieux de résidence européens des lieux de résidence marocains qui ne cessaient de s'étendre face à l'affluence de plusieurs familles de négociants². Venues des quatre coins du pays, ces dernières furent transplantées dans le quartier des Habous conçu de façon à ce qu'elles y retrouvent un cadre familial. D'où le souci du Général Lyautey d'en faire un quartier « proprement marocain » répondant aux traditions architecturales locales dont les Habous représentent aujourd'hui un des principaux centres d'exposition urbain devenu une étape touristique incontournable au Maroc.

Les premières familles installées dans le quartier venaient principalement de Fès qui constituait jadis la première ville culturelle du Maroc avant d'être relayée par Casablanca. C'est à Fès, en effet, au X^e siècle, que fut fondée l'université al-Qarawiyyîn, l'un des centres spirituels et intellectuels les plus importants du Maghreb précolonial. Elle a été le point névralgique à partir duquel s'est constituée une solide culture du livre dans la ville puis dans le pays³. Une activité intellectuelle dans laquelle les familles fassies ont continué à s'inscrire lorsqu'elles se sont installées à Casablanca, notamment aux Habous où elles ont établi des librairies, et par la suite prolongé leur activité à l'édition.

2. Le quartier des Habous est ainsi appelé car les biens immobiliers qu'il renferme appartiennent à l'État qui les affecte à des œuvres de bienfaisance (construction et équipement de médersas/écoles islamiques, versement des pensions aux étudiants et des salaires des enseignants...) En contrepartie, le prix de leur location est très peu élevé. Ce qui explique pourquoi de nombreux marchands, de livres notamment, y ont établi leurs commerces.

3. Autour de la al-Qarawiyyîn s'établit, progressivement, un large quartier de librairies (*maktabāt*) proposant des livres propres aux disciplines enseignées dans la célèbre université et inscrites dans le savoir traditionnel arabe : l'islam, le droit musulman (*fiqh*), la philologie ou l'histoire (*ta'riḥ*). Encore aujourd'hui, la médina de Fès compte un grand nombre de petites échoppes de livres et abrite des marchés où, dit-on, se vendent les plus anciens textes du Maroc. Écrits en arabe, photocopiés puis agrafés, ces derniers traitent généralement de magie et, plus particulièrement, d'astrologie. On les appelle les livres jaunes, une dénomination qui souligne le caractère ancien de ces ouvrages dont la transmission, de père en fils, rappelle que le parcours d'un grand nombre de familles fassies est inscrit dans la culture du livre.

Le Livre Saint « objet en soi »

Le Coran, best-seller des Habous

Le quartier des Habous concentre le plus grand nombre de librairies au Maroc. À l'instar de Fès, les ouvrages qui y sont vendus ont essentiellement trait à la tradition arabo-musulmane. On y trouve surtout le Coran, des recueils de hadiths (récits rapportant les actes et paroles du Prophète) et des livres de *turāt*, c'est-à-dire les œuvres issues du fonds du patrimoine littéraire, linguistique et religieux arabes (*turāt* désignant en arabe le legs culturel)⁴. Cette dernière catégorie de livres atteste le caractère traditionnel du quartier qui contribue à son tour à augmenter la valeur classique de ces ouvrages dont l'esthétique, caractérisée par des dorures et des reliures, fait écho à l'architecture mauresque des rues dans lesquelles ils prennent place. D'un côté à l'autre du quartier sur des maisons et bâtiments administratifs ornés de calligraphie et d'enluminures, aux étalages des librairies, les motifs et les écritures arabes se répondent.

Les rayonnages des boutiques se composent essentiellement d'ouvrages écrits en arabe, bien que Casablanca compte trois lecteurs arabophones pour un lecteur francophone (El Yazami, 1998)⁵. Les commerçants des Habous déclarent néanmoins ne pas parvenir à vendre les rares titres qu'ils détiennent en français. C'est le cas de M. Korrich⁶, directeur de la librairie Dâr el 'Ilm (maison de la science), qui s'efforce d'écouler les exemplaires de Tarik Éditions – maison d'édition francophone locale spécialisée dans les témoignages carcéraux d'anciens prisonniers politiques sous le régime d'Hassan II – commandés une dizaine d'années auparavant. Une observation à mettre en relation avec le caractère segmenté de l'organisation spatiale propre au milieu du livre arabophone et francophone : tandis que le premier se concentre largement aux Habous, à la périphérie de la ville, le second, éditeurs et libraires confondus, prend majoritairement place dans le centre ville, où résidait une forte population française durant le Protectorat. À ce titre, le centre ville abrite un nombre considérable de commerces inscrits dans

4. Divers textes, sacrés ou profanes, composent les livres de *turāt*. Selon les libraires des Habous, les mieux vendus sont, pour les textes profanes, la poésie, anté- ou post-islamique, telles que les *mu'allaqāt* ou encore certains récits comme les aventures de *Kalila wa Dimna* de 'Abdallāh ibn al-Muqaffa'. Sur le plan religieux, les hadiths constituent la catégorie de livres de *turāt* les plus achetés.

5. Il y a, d'une part, les lecteurs arabophones et d'autre part les lecteurs francophones : rares, en effet, sont les lecteurs bilingues. Tandis que les francophones constituent une population restreinte appartenant majoritairement à un milieu social aisé, le lectorat arabophone, plus étendu, se décompose en plusieurs sous-catégories, réunies en deux principales : ceux qui ont une bonne maîtrise de l'arabe classique – les étudiants, les enseignants et ceux qui appartiennent à l'élite intellectuelle –, et ceux qui n'ont pas fait d'études et qui forment, à Casablanca et à Rabat, la catégorie la plus large.

6. M. Korrich, âgé de 38 ans, a repris la librairie de son père il y a cinq ans. Fondée en 1955, Dâr el 'ilm était l'une des premières librairies du quartier des Habous.

la culture de l'ancienne métropole : cafés (café de Paris), restaurants (le Petit Poucet, auparavant souvent fréquenté par Jean Genet), boutiques de vêtements (Galeries Lafayette) et librairies (le Livre Service, la Librairie de France, la Librairie Farraire, la Librairie des Sciences, etc.) : autant de points de vente qui alimentent la nostalgie et l'épaisseur historique du quartier. Dans le cadre du plan de marocanisation (1973) qui visait à définir un nouveau partage entre les capitaux étrangers et nationaux pour associer l'oligarchie marocaine aux grandes affaires industrielles et commerciales étrangères, plus particulièrement françaises, les *nesrani*⁷ se sont vus dans l'obligation de trouver des partenaires marocains. Suite au départ des Européens, ces derniers ont poursuivi l'activité du commerce acquis, notamment ceux qui avaient pris la tête des librairies aujourd'hui encore spécialisées dans le livre français, à caractère pratique (informatique) principalement. Plus que de constituer des marqueurs de l'histoire coloniale et urbaine de Casablanca, ces librairies soulignent la relation étroite qui existe entre espace et objet. En concourant à une spécialisation, le livre a contribué à fixer les quartiers, représentant le centre-ville comme un secteur français et ouvert sur l'Occident moderne, et les Habous comme un espace local et patrimonial davantage tourné vers l'Orient. Cette dernière dialectique caractérise bien le quartier périphérique renfermant l'ensemble des objets constitutifs du patrimoine national qui, dans le domaine de la connaissance et du savoir, est largement fondé sur la culture arabo-musulmane.

Selon M. Korrich, les ouvrages qui se vendent le mieux « traitent de sujets classiques, comme de l'introduction à l'islam : comment faire les prières, l'explication des hadiths, l'interprétation des rêves etc. » Il précise : « mais ce que nous vendons le mieux est le Coran, il est importé dans des quantités énormes ; j'en reçois dix mille exemplaires tous les deux ou trois mois et je les vends facilement ! ». Une remarque confirmée par de nombreux libraires du quartier pour qui ce livre est un véritable best-seller. À ce titre, il est fréquent de voir le Livre saint exposé dans les vitrines, en position ouverte, installé sur un lutrin en bois le maintenant légèrement en hauteur. Un procédé visant, selon M. Korrich, à attirer la clientèle : « il n'y a qu'une chose qui intéresse les clients : le Coran, ils viennent le voir, le lisent un peu, à toutes heures de la matinée ou de l'après-midi, dès six heures du matin. Ensuite certains finissent par entrer dans la librairie ». Utilisé comme un outil commercial à part entière, l'ouvrage est vendu à des prix défiant toute concurrence : vingt dirhams, l'équivalent de deux euros. Un prix qui casse radicalement le marché, un ouvrage produit au Maroc coûtant en moyenne soixante-dix dirhams, soit trois fois plus qu'un coran, alors qu'il présente une qualité esthétique moindre. De format classique (14 × 21), les livres marocains présentent une qualité d'impression souvent mauvaise en raison du faible grammage utilisé pour le papier et les couvertures, et du type d'encre requis

7. Terme désignant, en dialecte marocain, les occidentaux ; littéralement, il désigne les Nazaréens, et, par extension, les chrétiens. Cet attribut est souvent employé de façon péjorative.

pour imprimer le manuscrit dont les lettres « bavent ». En revanche, le Coran et les livres de *turāṭ* constituent de beaux ouvrages reliés et ornés de dorures dont les cahiers de pages, cousus plutôt que collés, sont protégés par une couverture solide.

Plusieurs faits expliquent cet écart de prix. D'une part, comme le rappelle Franck Mermier (2003), la commercialisation du Coran et des livres de *turāṭ* déborde de loin les pays arabes pour embrasser l'ensemble du monde islamique, ce qui réduit considérablement les coûts du livre à l'unité. En outre, ajoute-t-il, l'absence de droits d'auteur (puisqu'il s'agit de la réimpression d'ouvrages du patrimoine islamique) en diminue les coûts initiaux. De cette manière, les éditeurs, essentiellement libanais et égyptiens, ont la possibilité, selon ses termes, de « porter une partie des investissements financiers sur la reliure de façon à accroître la valeur symbolique et matérielle de ces ouvrages ». D'autre part, la grande majorité des corans vendus sur le territoire marocain sont piratés. La raison en est simple : il n'existe qu'une maison d'édition au monde détentrice des droits d'auteur du Coran Warsh⁸ : *Dār al-Mūsa aš-Šarīf*, une société égyptienne installée au Caire. Des éditeurs/imprimeurs libanais en scannent les pages afin d'élaborer un nouveau cadre esthétique (mise en page, format et couleur de la couverture) défini par l'éditeur à qui ils le destinent. De nombreux professionnels du livre marocains – éditeurs, libraires, distributeurs – passent commande auprès de leurs collègues libanais et égyptiens quittant fréquemment Beyrouth et le Caire pour se rendre à Casablanca, plus précisément aux Habous où ils viennent sceller d'importants contrats commerciaux. Ils logent soit à l'hôtel, soit chez des amis et/ou collègues, soit, pour les plus influents d'entre eux, dans un appartement qu'ils ont acquis. À terme, cela leur permet de faire des économies, non seulement dans les frais relatifs au stockage des ouvrages mais aussi au logement. En effet, Casablanca représente pour ces commerçants du livre un marché important où ils sont appelés à séjourner fréquemment. Durant trois ou quatre jours, éditeurs égyptiens et libanais sillonnent les rues des Habous, marquant un arrêt dans chaque librairie où, autour de quelques verres de thé et de tasses de cafés, ils discutent avec les gérants des produits susceptibles de les intéresser. Après quelques échanges de salutations, et le service du thé, les éditeurs et libraires marocains,

8. Warsh est l'appellation donnée à l'une des sept lectures (*qirā'a*) du Coran. Elles représentent « des formes différentes de récitation orale du Coran ainsi que des ponctuations du texte écrit qui correspondent à la citation orale » (Esack, 2004 : 143). Selon F. Esack, « trois variantes s'imposèrent au fil des temps, celle de Nāfi' transmise par Warsh, celle de 'Āsim transmise par Hafs et celle de Abū 'Amr transmise par al-Durri ». Il poursuit : « Aujourd'hui à l'exception de larges territoires d'Afrique occidentale et centrale où la lecture de Warsh est répandue, c'est la lecture de Hafs, qui, dans le reste du monde musulman » est la plus connue (2004 : 144). C'est d'ailleurs à la lecture du Hafs que se conforme l'édition égyptienne du Coran mise au point, en 1924, à al-Azhar, qui constitue aujourd'hui la référence la plus courante. En conséquence, on constate que le Maroc suit la lecture de Warsh comme tous les pays africains, excepté l'Égypte.

s'ils ne l'ont pas déjà reçu par courrier postal ou électronique, feuilletent le catalogue, puis, présentent les ouvrages qu'ils désirent acheter, s'efforçant de négocier leurs prix, parfois pendant plusieurs heures. Une fois les termes du contrat acceptés, les commerçants marocains ont la possibilité de définir l'esthétique des livres qu'ils souhaitent acquérir, s'agissant notamment de leur format, de leur mise en page et de leur couverture. Une stratégie commerciale qui vise essentiellement à contourner le devoir d'exclusivité auquel sont tenus les éditeurs libanais, égyptiens et autres qui sont dans l'impossibilité de vendre le même produit à deux éditeurs/libraires des Habous, sauf si certaines particularités y sont introduites pour créer un nouvel ouvrage. Ces pratiques de piratage, particulièrement fréquentes dans la production des dictionnaires d'arabe/langue étrangère et des corans *Warsh*, diminuent encore les frais initiaux reportés sur le prix final du coran alors déversé sur le marché des Habous à des milliers d'exemplaires.

Si ce faible coût encourage nombre de lecteurs à s'en procurer, cela ne suffit néanmoins pas à expliquer qu'ils soient vendus à plus de trois mille exemplaires chaque mois dans une cinquantaine de librairie, soit près de 150 000 (1 800 000 par an pour une population casablancaise de six millions d'habitants). Des chiffres selon lesquels un Casaoui (habitant de Casablanca) achèterait en moyenne un coran tous les trois ans... mais pour quels usages ?

Différents modèles de corans

Ce questionnement m'a conduite à réaliser une enquête dont le point d'ancrage a été la librairie *Dâr al-Thaqâfa* (« maison de la culture »), située au cœur des Habous. J'ai pu y observer que le Coran se décline en plusieurs formes. D'une part, il en existe de différentes tailles : le miniature, le petit (8 × 12), les moyens (20 × 17) et (17 × 24), et le grand (24 × 34), reliés ou non, avec ou sans étui (étui en velours ou en cuir). Les corans miniatures tiennent dans le creux de la main et se prêtent difficilement à la lecture. Ils sont généralement achetés pour être portés près de soi, rangés dans sa poche, accrochés au rétroviseur de sa voiture ou placés « sous son oreiller ». Selon mes interlocuteurs, ce type est davantage un porte-bonheur et un talisman. Les petits et moyens, plus lisibles, sont les mieux vendus et présentent le plus de déclinaisons esthétiques.

On en trouve de différents modèles suivant la qualité du papier, allant du papier jaune au papier blanc, au papier glacé ou au papier chamois, vocabulaire classificatoire utilisé par les libraires. Les catégories de couvertures diffèrent également, les plus courantes étant fabriquées en carton revêtu de cellophane (« *souloufane* » tels que les libraires des Habous les appellent) et en cuir (*muğallad* : relié – du mot cuir, *ğild* – quoique ce matériau soit de plus en plus remplacé par le *skaï*) de couleur verte, rouge, bleu et parfois orange. D'autres se présentent sous la forme d'un étui en velours ou en cuir, incluant dans certains cas une fermeture éclair. Des couvertures plus sophistiquées sont fabriquées en bois,

matériau censé conférer un caractère ancien à l'ouvrage, sur lequel sont gravés des noms de Dieu. Il existe, par ailleurs, des couvertures argentées serties de turquoises et d'autres sur lesquelles une ou plusieurs lettres calligraphiées sont mises en relief par l'emploi de silicone. Plus chères et plus ornementées, ces dernières variétés sont achetées par une clientèle aisée. Une telle pluralité de modèles du livre saint pose une interrogation centrale : à quelles pratiques renvoient-elles ?

Dans le cadre de ce questionnement, il n'est pas inutile de rappeler, en reprenant les termes de Sabrina Mervin, qu'à l'inverse du christianisme, où le verbe divin s'est incarné en Jésus, dans l'islam, il s'est fait livre (2000 : 35). Les musulmans sont profondément conscients de ce statut qui fait du Coran un livre à part, le Livre par excellence : *al-kitāb*. En tant qu'objet sacré, il est soumis à bon nombre de prescriptions et d'interdits censés le protéger (Durkheim, 1968). Le principal réside dans l'impossibilité pour la femme réglée de le toucher, afin d'éviter qu'elle ne lui communique son impureté. Il doit être tenu à l'écart de toute forme de pollution et de souillure : il faut être en état de pureté rituelle pour le toucher (on ne mange, ni ne boit, ni ne fume en le lisant). Une manière de signifier qu'il n'est pas un livre comme les autres mais un ouvrage qu'il convient de traiter avec le plus grand respect et de manipuler avec soin. Des prescriptions qui, selon M. Korrich, cessent d'être appliquées lorsque le Coran est décomposé en plusieurs livres. Sa globalité et son unité constitueraient alors les marqueurs primordiaux de sa sacralité.

Dans sa diffusion, toute entière conditionnée par le fait qu'il s'agit de transmettre la parole de Dieu, tout est fait pour faciliter l'accès des fidèles au texte sacré⁹. La forme, jusque dans ses moindres détails, devient donc aussi importante que le fond. La déclinaison du livre saint en plusieurs objets revêtant des dimensions pratiques et esthétiques plurielles, permet aux pratiquants d'obéir aux contraintes imposées par le sacré. La reliure, par exemple, a initialement été conçue pour le conserver et le protéger, et le coran petit format donne la possibilité au lecteur de le transporter et de le lire en toute circonstance. À travers elle, la parole divine est sans cesse actualisée et magnifiée par toutes sortes d'ornementations. En effet, le coran-livre, que l'arabe désigne par *maṣḥaf* (« volume »)¹⁰ pour ne pas confondre la révélation (*qur'ān*) avec son support, fait l'objet de pratiques décoratives singulières : de l'enluminure à la reliure et à la calligraphie, elles sont censées exalter la parole de Dieu. De fait, le Coran représente un

9. Néanmoins, il n'en est pas toujours été ainsi : dans l'enseignement islamique traditionnel, l'accès au Livre est entouré de précautions, et sa compréhension, réservée à une minorité de savants, se fait bien après l'apprentissage du texte par cœur. Ce n'est qu'avec les courants modernes de réforme religieuse que le souci d'universaliser l'accès des fidèles au texte sacré s'est affirmé.

10. *Maṣḥaf* : « Nom donné à un texte complet du Coran, considéré comme objet matériel » (Burton, 1993).

texte sacré et un bel objet, dont les croyants font une expérience non seulement religieuse mais également matérielle et esthétique – la notion d'esthétique étant ici entendue dans sa pleine acception : « qui appartient à celui qui sent » (Rey, 1993). Dans le cadre marocain, et plus précisément casablancais et *r'bāti* (résident de Rabat), cette représentation duale du Coran se manifeste au travers d'une diversité de *maṣāḥif* (pluriel de *maṣḥaf*). Une observation qui interroge : dans quelle mesure associer des considérations esthétiques au texte de la Révélation n'en évacue-t-il pas le caractère sacré (ce questionnement fait l'objet de nombreux débats depuis le Moyen Âge) ? Cela, au contraire, en renouvelle-t-il la forme via l'introduction de nouveaux types de traitement du sacré et la construction d'une nouvelle approche du Coran ? Tenter de répondre à ces questions m'a conduit à porter un intérêt particulier à la matérialité et à la forme prises par le Livre en analysant les effets qu'elles produisent sur les usages attachés à la Parole divine. Usages que je tenterai de décrire, qu'ils prennent place dans l'espace public (librairies, rues, bus, voitures), ou qu'ils se manifestent au sein des habitations¹¹.

Le Coran objet « à soi »...

... choisi selon ses besoins...

Des discussions entretenues avec différents interlocuteurs – employé(e)s et client(e)s de la librairie, passants des Habous ou bien tout simplement amis –, m'ont livré un certain nombre d'informations sur leurs pratiques. En premier lieu, tous en ont plusieurs exemplaires, comme Mohammed, comptable et collègue de travail âgé de trente-trois ans, qui en possède trois : deux sont rangés chez lui tandis que l'un est attaché au rétroviseur de sa voiture. Quant à Amina, une

11. Il serait intéressant d'élaborer une réflexion parallèle sur les usages de la Bible, thème qui pourrait constituer l'objet d'un article ou d'un ouvrage en soi. C'est pourquoi, les brefs éléments d'analyse que l'on évoquera ici n'en présentent qu'une esquisse. D'après l'étude menée dans le cadre de la BnF sur les livres de la Parole, « c'est à la fin du XV^e siècle, que le statut du texte sacré change profondément. Avec la réalisation de Gutenberg, en 1455, la Bible devient un objet commercial dont l'exclusivité échappe à l'Église. L'imprimerie n'a fait qu'accélérer une diffusion planétaire de la Bible dont l'impulsion, bien antérieure, est liée à la propagation du christianisme à partir de son berceau vers les quatre coins de la terre : témoin, l'estampage de la stèle de Xian, en Chine, qui atteste l'existence d'une présence chrétienne aventurée très avant vers l'est dès le VIII^e siècle. À partir du XVI^e siècle, le souci de l'Église de Rome de rendre disponibles aux chrétiens d'Orient les Saintes Écritures, très présentes au cœur de leur liturgie, la conduit à favoriser des traductions en arabe ; puis, le désir des missionnaires chrétiens de mettre la Bible à la disposition des peuples qu'ils voulaient évangéliser est à l'origine d'une multitude de traductions en langues non européennes et contribue à doter certaines d'une langue écrite. Cette extraordinaire dynamique garde toute sa vigueur au long des siècles ; aujourd'hui, l'œuvre de traduction et de diffusion se poursuit à travers l'utilisation des nouvelles technologies. La Bible reste le texte le plus traduit dans le monde » et l'ouvrage le mieux commercialisé : le best-seller des temps modernes (Berthier, Zali, Héricher, 2005).

amie âgée de quarante ans, secrétaire dans une maison d'édition, elle en a quatre dont un qu'elle n'utilise que sur son lieu de travail, une pratique qui lui évite de le transporter. Il s'agit d'un ouvrage de taille moyenne, protégé par un étui en skai, équipé d'une fermeture éclair, un modèle choisi dit-elle : « pour ne pas que les pages du Coran s'abîment » lorsqu'il est rangé dans le tiroir de son bureau. Chez elle, se trouvent trois autres exemplaires, l'un grand format qu'elle lit peu car il pèse lourd, toutefois elle « l'adore ». Son père le lui avait offert pour son mariage alors qu'elle préparait sa nouvelle maison. Selon Amina, il s'agit d'un « beau coran », relié et orné de dorures, qu'elle a à ce titre décidé de ranger dans le salon. Posé sur un lutrin en bois d'une hauteur de quelques centimètres, il est installé sur une table basse placée à l'angle de deux banquettes, une mise en place que l'on peut observer dans de nombreuses habitations, notamment chez sa sœur, Malika ¹², où le livre est placé sur l'une des quatre petites tables qui entourent une plus grande située au centre du salon. Dans ce cadre, il remplit une fonction décorative, nous y reviendrons dans la suite de l'article.

Malika possède cinq exemplaires du livre saint. Un chiffre qu'elle explique ainsi : « de cette façon, je ne m'en sépare jamais, je le lis partout. Comme je travaille loin de chez moi et que je fais un long trajet en bus tous les jours, j'en profite pour lire le Coran. Dans ce cas, je prends celui qui est partagé en six petits livres, cela me permet d'en porter un seul plutôt que de prendre le livre tout entier à chaque fois ; c'est ma sœur qui m'a offert cette collection l'été dernier : c'est plus simple, tous les jours, je lis le premier, le deuxième, le troisième, ainsi de suite et je recommence jusqu'à lire tout le Coran ». Il est possible d'acheter le Coran en un seul livre ou bien divisé en plusieurs parties rangées dans une petite valise en cuir, ou un étui. Il peut se décomposer en quatre, six, douze ou trente livres. Il n'y a pas d'autres divisions possibles. Celles adoptées renvoient à des méthodes didactiques d'apprentissage qui correspondent généralement à la fin de versets ou de sourates. Il peut aussi s'agir de subdivisions suivant des critères uniquement quantitatifs (découpage en unités de longueur homogène). Malika poursuit : « normalement, il faut lire deux *hizb* ¹³ par jour, donc soixante par mois, c'est-à-dire le Coran tout entier que chaque musulman doit lire une fois par mois, et c'est ce que je fais ». Malika possède un exemplaire grand format qu'elle laisse dans son bureau. Plus lisible que les autres, elle le lit durant sa pause-déjeuner. À l'instar de Mohammed et Amina, elle a donc recours à différents types suivant les usages qu'elle souhaite en faire, qu'ils relèvent de

12. Malika, plus âgée qu'Amina, est directrice d'une maison d'accueil de jeunes installée à Sidi Maarouf à Casablanca.

13. *Hizb* « signifie en premier lieu "groupe, faction, ensemble des partisans d'un homme qui partage ses idées et sont prêts à le défendre", et c'est pourquoi l'arabe moderne a adopté ce terme pour désigner un parti politique. Il signifie également "part, portion" et c'est en partant de cette acception qu'il en est venu à désigner une division du kur'an ainsi qu'un ensemble de formules liturgiques » (Macdonald, 1971). Certaines divisions du Coran sont devenues plus populaires que d'autres, notamment les trentième (*guz'*) et les soixantième (*hizb*).

considérations talismaniques, esthétiques ou pratiques – ces dernières n’ayant pas seulement trait au format et à la qualité du papier et de la couverture. D’autres critères interviennent en effet, qui sont à l’origine de nouveaux modèles du livre saint : à titre d’exemple, la version bilingue du Coran, destinée à des fidèles ne parlant pas l’arabe ou ne le maîtrisant qu’imparfaitement, comme certains musulmans issus des pays africains. Ce type d’exemplaires comporte, soit entre les lignes du texte arabe, soit à côté, « une transcription en langue vernaculaire suivant mot à mot l’ordre de l’arabe », pour reprendre les termes de François Déroche (2008 : 37). Parfois, rappelle l’auteur, certains sont pourvus d’un commentaire (*tafsīr*) marginal qui représente une forme de traduction en proposant des interprétations des versets du Coran (Mervin, 2000 : 43-44)¹⁴. Beaucoup de traductions françaises circulent dans les librairies du centre-ville à Casablanca et à Rabat et sont vendues à des Marocains qui, n’étant pas à l’aise avec l’arabe littéraire, cherchent à lire des explications en français. Il existe aussi des traductions récentes dans plusieurs parlers berbères (Pouessel, 2008). En outre, l’arrivée du Coran sur internet a été rapide et connaît un véritable succès. De nombreux sites, arabes, anglais et français, le proposent dans sa forme écrite ou accompagné de la récitation (Déroche, 2008 : 90)¹⁵. Par ailleurs, comme certains lecteurs prêtent une attention particulière à la lisibilité de l’écriture, d’autres portent un intérêt marqué à la mise en page et à son caractère didactique censé faciliter son apprentissage.

C’est du moins ce que j’ai pu observer lors d’une rencontre avec une cliente de la librairie voisine de Dâr al-Thaqâfa. C’était à la fin du mois d’août, quelques jours avant le début du Ramadan, les librairies des Habous commençaient à battre leur plein, mais cette femme était seule, assise sur une chaise de la librairie. Après quelques échanges de politesse, je m’installe à ses côtés et lui demande ce qu’elle recherche, elle me répond qu’elle souhaite acheter un modèle qui lui permette d’en apprendre facilement les sourates. Mon regard se tourne alors vers le libraire que je vois déambuler dans le magasin, s’efforçant de trouver le modèle souhaité. Il lui en propose plusieurs. Le premier est découpé en six livres, de format moyen, protégés par une couverture souple (*souloufane*) et rangés dans un étui en skaï de couleur noire. « C’est écrit trop petit », répond-elle, pressant

14. Pour reprendre les termes de S. Mervin : « deux termes en arabe désignent l’activité de commenter le Coran : *tafsīr*, ou exégèse, et *ta’wīl*, ou interprétation, herméneutique. D’abord synonymes, ils furent ensuite distingués et appliqués à des opérations différentes : le mot *ta’wīl* fut réservé à une interprétation de type ésotérique (...); le terme *tafsīr*, qui signifie expliquer, fut retenu comme terme général, pour indiquer à la fois l’activité de commenter le sens littéral du Coran, la discipline qui en découla et le type d’ouvrage que l’on composa à cet effet ».

15. « Les possibilités propres à ce nouveau support bouleversent les pratiques de lecture et de consultation : le texte lui-même n’est pas en cause mais davantage son contexte et sa signification qui dépendent des choix de l’internaute. Ce dernier respectera la vulgate mais se sentira libre de faire le choix des liens qui ne correspondront pas forcément aux approches traditionnelles ».

le libraire de lui en montrer un autre. Celui-ci apporte un coran de format moyen comportant une couverture de couleur bleue. À peine l'ouvre-t-il, pour lui en montrer les pages, qu'elle déclare en avoir déjà un comme celui-ci, ajoutant : « je l'ai déjà celui-là, en plus, il n'est pas pratique, il est trop lourd, je ne peux pas le porter dans mon sac ». Le libraire lui montre un troisième modèle découpé en douze petits livres, plutôt qu'en six, composés d'une couverture *warqa* (papier) de format moyen. Elle l'ouvre, l'analyse et, levant la tête vers le libraire, lui dit : « je suis désolée mon frère pour le dérangement, mais je suis vraiment décidée à apprendre le Coran et il faut que je trouve le bon. Celui-ci ne va pas, il est trop fragile ». Je lui demande pourquoi elle n'apprend pas à partir de celui qu'elle a déjà : « parce qu'il n'est pas pratique et qu'on nous conseille d'apprendre le Coran à partir d'un seul livre, car l'apprentissage est beaucoup basé sur la mémoire visuelle ». À l'écoute de cette explication, le libraire tend à sa cliente un nouveau modèle de livre saint dont les pages, lui explique-t-il, se terminent à la fin des versets plutôt qu'en leur milieu. Un procédé qui facilite la mémorisation visuelle. Du doigt, il pointe également les encadrés qui apparaissent sur les côtés droit et gauche des pages, pour expliquer les termes difficiles. En outre, un jeu de couleurs indique les sons et les lettres à allonger pour réaliser une récitation correcte. Il s'agit de l'application des règles de *tağwīd*¹⁶ qui soumettent la psalmodie à des usages stricts touchant les modulations de la voix, les accents et les pauses (Déroche, 2008). Avec ce troisième modèle, le libraire parvient enfin à convaincre sa cliente. Toutefois, après avoir pris connaissance du prix, cent dirhams, celle-ci change d'avis. Déterminé, le libraire repart à la recherche d'un autre modèle correspondant davantage aux attentes et au budget de la cliente : il s'agit de six petits livres *muğallad*, de format moyen, rangés dans une valise. Ceux-là coutent moins chers, mais elle préférerait les autres. Gênée, la cliente tente de préciser ce qu'elle recherche : « si je veux apprendre le Coran, il me le faut partout où je vais, je veux pouvoir le mettre dans mon sac à main sans l'abimer. Pour ça, il faudrait qu'il soit rangé dans un étui avec une fermeture. Et puis, il faut qu'il ait une écriture simple et lisible, que je puisse le lire facilement ». Le libraire lui apporte alors un cinquième modèle de petit format, dont l'étui se referme comme elle le désire avec une fermeture éclair. Après une heure et demie passée dans la librairie, dont le sol était jonché de livres, elle opte finalement pour celui-là, dont le prix, soixante dirhams, correspond à sa bourse. Toutefois, elle demande au libraire une dernière faveur : « pourrais-je avoir le même en rouge, plutôt qu'en vert ? C'est plus joli ». L'esthétique compte également.

16. La science de la récitation inclut trois branches principales, l'une d'elle est le *tağwīd*, la connaissance des règles de la récitation coranique. La maîtrise du *tağwīd* conduit à une récitation correcte du Coran, que l'on connaisse ou non la langue du Livre saint.

... et ses goûts esthétiques

Certains acheteurs prêtent même une attention particulière aux décorations figurant sur les pages du Coran. C'est pourquoi, nombreux sont les éditeurs à en modifier les ornements pour les enrichir, ces variations étant encore à l'origine de nouveaux modèles. Lorsqu'on observe l'esthétique interne de différents exemplaires, on remarque que leurs pages sont encadrées par des frises dont la forme et la couleur varient suivant les types de livres. Celles d'un coran de base sont en noir et blanc, tandis que les modèles plus sophistiqués sont composés de pages colorées (deux à trois couleurs, dont une utilisée pour marquer les voyelles brèves) et présentent, pour les plus chers d'entre eux, les bordures des feuilles dorées. L'or, dont la nuance change selon les alliages, reste la couleur la plus répandue pour les manuscrits de qualité. Quelquefois utilisé en feuilles pour orner des surfaces assez larges, il l'est le plus souvent sous forme de poudre : posé sur un support à base de colle, il est ensuite poli par brunissage et cerné d'un trait noir. Le signe marquant la fin des versets (*'aya*) diffère également. Parfois très fréquents sur une même page selon la longueur des sourates et des versets, ces signes, dont le rôle est d'améliorer la compréhension du texte en y distinguant différentes parties, confèrent à la feuille une sorte de scintillement (Berthier, Zali, Héricher, 2005). Selon les modèles, ils sont plus ou moins ornementés. Prenant le plus souvent la forme de motifs géométriques, généralement floraux, ils sont imprimés en noir et blanc dans les plus simples, ou en or, rehaussés de couleurs pour les plus sophistiqués d'entre eux.

Selon M. Korrigh, ces pratiques ornementales, plutôt que de répondre aux attentes des usagers, correspondent également au souci de certains imprimeurs libanais et égyptiens qui les utilisent pour contourner les accusations de piratage. Leur stratégie vise à fabriquer des produits différents de celui qu'ils copient, en réalisant une nouvelle mise en page à partir de logiciels de mise en page sur lesquels ils importent les pages préalablement scannées pour en modifier le cadre esthétique. Ils prennent garde également à changer de couverture, dont les différentes couleurs, rouge, vert, bleu, orange, ou multicolores, habillent les étalages des librairies. En outre, il n'est pas rare d'en voir certaines décorées avec des paillettes, une catégorie plaisant particulièrement aux femmes. Selon M. Korrigh, chaque maison d'édition fabrique son propre coran en ayant recours au service d'un copiste, si possible réputé pour sa belle écriture. Trois ou quatre années sont généralement requises pour le reproduire, à la suite de quoi une année supplémentaire sera consacrée à la vérification du manuscrit¹⁷. L'intérêt pour

17. Des tirages entiers ont été détruits parce qu'on y avait décelé quelques erreurs ou omissions. Ce souci d'exactitude est lié et s'étend à la récitation du Coran. Dans le cadre de cette réflexion, il n'est peut être pas inutile de rappeler la difficile adoption de l'imprimerie. Les premières éditions imprimées du Coran virent le jour en Italie et en Allemagne, aux XVI^e et XVII^e siècles ; destinées à un public chrétien, savant ou polémiste qui n'avait jusque-là pas accès au texte, elles ne reçurent aucun écho dans le monde musulman. Les difficultés techniques, la

les éditeurs n'est pas tant de concevoir un beau modèle que de proposer le meilleur rapport qualité/prix de sorte que l'objet soit le plus rentable. M. Korrich insiste : « c'est avant tout un produit commercial ».

Ainsi, de nombreux critères combinés – format, papier, couverture, mise en page, décorations internes et externes, langue – créent une infinité d'objets qui représentent un seul livre, ou plutôt un seul texte : le Coran. Ces différentes typologies correspondent à des usages variés, selon qu'on souhaite le garder près de soi, le lire facilement, l'apprendre ou le transporter sans l'abîmer. En outre, elles répondent aux goûts esthétiques des acheteurs qui, comme le rappelle Mohammed : « désirent acheter un coran parce qu'ils le trouvent joli ». Alors que le contenu de la Révélation n'accepte aucune modification, les matériaux qui le constituent sont modulables à souhaits. De ce point de vue, le Livre saint constitue un livre sacré, certes, mais aussi un objet de consommation à part entière dont les déclinaisons diverses correspondent aux attentes des acheteurs, généralement détenteurs de plusieurs exemplaires qu'ils manipulent différemment suivant la finalité qu'ils lui attribuent¹⁸. Il représente un objet personnel, avec lequel le fidèle entretient une relation intime. Le livre qu'il détient n'est pas un simple Coran, c'est le « sien » : il l'a choisi en fonction de ses besoins et ses goûts esthétiques. Certes, le degré d'intimité change selon les corans : Amina, par exemple « aime » tout particulièrement celui qu'elle a reçu en cadeau de son père car il constitue un objet de transmission et le signe d'une filiation. La relation que le possesseur entretient avec son Coran prend ainsi le pas sur l'objet et

place économique importante occupée par la corporation des copistes, le prestige de l'écriture manuscrite et de la calligraphie y furent autant de freins à l'introduction de l'imprimerie. S'y ajoutèrent des raisons religieuses : le Coran, livre sacré, exigeait une copie sans défaut. Les sultans ottomans Bayezit II, en 1485, et Selim I, en 1515, avaient décrété l'interdiction de l'imprimerie ; sa levée partielle au XVIII^e siècle excluait l'édition des livres religieux musulmans qui n'apparurent en Turquie et dans ses provinces qu'à la fin du XIX^e. Près de cent ans auparavant, des corans avaient été édités en Russie pour les musulmans (Berthier, Zali, Héricher, 2005). Encore aujourd'hui, le processus d'estampille du Livre saint est strict. Plus ou moins précis et rigoureux selon les maisons d'édition, il se décompose généralement en deux ou trois phases selon M. Korrich. Dans un premier temps, le contrôle du texte est réalisé par un comité spécialisé dans les sciences coraniques, c'est-à-dire dans l'art de la récitation du Coran, dans les diverses versions et dans la recension. Une fois assuré que le texte est exempt de tout défaut, le comité donne le feu vert à l'impression. Son contrôle s'exerce durant toutes les phases de la production : de la préparation à l'achèvement complet de l'impression. Dans un second temps, un contrôle qualitatif s'assure qu'il n'y a eu aucune erreur sur les lignes de la production faisant suite à l'impression : assemblage, raccord, reliure, etc. Si un défaut est découvert, il est traité à ce stade du contrôle. Enfin, à la suite de ces deux types de contrôle, il peut y avoir un organe responsable du contrôle final qui commence le travail dès la fin de la phase de la reliure des exemplaires du Coran pour s'assurer de la correction des publications et de leur conformité aux spécifications techniques déjà exigées. Ce type de contrôle n'est pas adopté par toutes les maisons d'édition.

18. Au sujet de la marchandisation du religieux, la médiatisation du savoir islamique et l'impact de l'imprimé et de la modernisation de la pédagogie religieuse sur les approches du savoir islamique en général et du texte coranique en particulier, voir Starrett, 1995, 1998 ; Robinson, 1993, 2000 ; Eickelman, 1992 ; Eickelman, Anderson, 2003.

sur le texte. De cette relation dyadique avec soi, passons aux situations dans lesquelles le livre saint constitue aussi le moyen de la relation à l'autre. Pour cela, il faut maintenant nous introduire dans les habitations marocaines.

Le Coran : moyen de la relation à l'autre

Un objet donné à voir

En me rendant dans certaines familles issues de classes populaires ou bourgeoises, j'ai pu observer, comme cela était prévisible, que le Coran ne se range pas n'importe où. À titre d'exemple, Mohamed, le range « près de lui » : « il est dans mon tiroir, près de mon lit, comme ça avant de me coucher je lis quelques passages », à l'instar d'Aïcha, employée de Dâr al-Thaqâfa : « je le mets près de moi, sur ma table de chevet, et chaque soir avant de m'endormir, je le lis un peu, ça me fait du bien ». Aïcha en a mis un autre dans la chambre de sa petite fille, « juste au-dessus de sa tête pour éloigner les djinns »¹⁹. D'autres types d'usages le rendent davantage visible. Chez Amina, on l'a vu, il est placé au centre du salon : « l'un de mes corans est rangé dans un coin tranquille du salon, là où je sais que les enfants ne l'atteindront pas. Ils sont encore jeunes, je préfère qu'ils n'y touchent pas, surtout s'ils ont les mains sales. Je leur dis qu'il faut le respecter, que c'est la parole de Dieu. Quand je suis à la maison, durant le week-end ou même durant la semaine, je laisse le Coran ouvert, et lorsque je passe par là, en faisant le ménage, j'en profite pour lire quelques passages ». Amina a rangé deux autres exemplaires dans la bibliothèque de l'entrée, à côté de livres religieux qui présentent une esthétique similaire. Les livres à caractère profane, romans ou livres scolaires, sont rangés « à part », dans un placard. Ces deux catégories d'ouvrages font donc l'objet d'usages distincts : alors que les premiers sont exposés au sein de la bibliothèque ou du salon, les autres ne sont pas rendus visibles.

Aïcha range ses livres à caractère religieux ou profane au sein de la même bibliothèque, en établissant toutefois une démarcation : « les corans, je les mets à part », une pratique soulignant que le Livre saint est un livre particulier qui ne peut être placé au même niveau que n'importe quel ouvrage. Selon Malika, « la tradition veut qu'aucun livre ne soit placé au-dessus du Coran »²⁰, c'est pourquoi, dit-elle, il est souvent installé en haut de la bibliothèque qui se présente

19. Pour la grande majorité des musulmans, toute écriture coranique détient un pouvoir protecteur et est porteuse de bénédiction (*baraka*). Les calligraphies coraniques suspendues dans des maisons ont une fonction prophylactique, de même que les *maṣḥaf* miniatures accrochés au rétroviseur. Sur le sujet voir Hamès, 2007.

20. Un hadith résume cette idée : « la supériorité de la parole de Dieu sur toute parole est pareille à la supériorité de Dieu sur toutes les créatures. Le Coran est un trésor céleste que Dieu a confié aux habitants de la Terre » (Chodkiewicz, 2001).

généralement sous une forme autre qu'un meuble destiné au seul rangement des livres. Elle constitue le plus souvent, comme ailleurs, un buffet où on range non seulement des ouvrages mais également toutes sortes d'accessoires : vaisselle, argenterie, linge de table et provisions. Au centre de ce meuble, figure un espace occupé par le poste de télévision au-dessus duquel se dressent deux portes vitrées divisées par des tablettes placées à différentes hauteurs permettant le rangement des livres par formats. Les beaux livres placés derrière ces vitres consistent généralement en corans et livres de *turāt* placés à côté de beaux objets, tels que des verres de cristal dans les familles les plus riches, objets dont la valeur matérielle confirme celle des ouvrages.

Via ce type de livres, les clients cherchent prioritairement à décorer le salon marocain que chaque famille aisée se doit d'avoir. Une remarque confirmée par M. Korrich selon qui « une famille possède autant de corans qu'elle a d'espaces à décorer ». Il est d'ailleurs fréquent que des personnes fassent tailler dans un morceau de bois répondant au format classique des collections de livres saints, les reliures et les dorures constitutives des séries qu'elles souhaitent acquérir. Les exemplaires du Coran et les livres de *turāt* représentent un de ses composants traditionnels qui vient s'ajouter aux longues banquettes disposées les unes à côté des autres de façon à former un « L » ou un « U », recouvertes de coussins laissant apparaître des motifs marocains, face auxquelles se dressent de petites tables basses décorées de zelliges. Ce sont les femmes qui, le plus souvent chargées des tâches domestiques et de la décoration de la maison, décident de l'agencement du salon, de l'emplacement de la bibliothèque et des façons dont se range et s'expose le Coran. Une manière pour elles d'exercer une forme de pouvoir sur le Livre saint dont la manipulation est en principe réservée aux hommes (Leduc, Fine, 1995).

À côté des objets qui ornent les murs et les tables, qu'il s'agisse d'images et calligraphies religieuses, ou de cadres mettant en valeur le portrait des ancêtres, le Coran s'inscrit dans un système de signes qui correspond au rôle particulier attribué au salon marocain. Celui-ci, dévolu aux réunions familiales et à l'accueil des invités, constitue un lieu de représentation singulier au sein duquel la présence du Coran est censée rappeler aux visiteurs la place que tient le texte révélé dans la maison et la vie de leur hôte (Depaule, 1987). Exposé de cette manière, il indique la piété, véritable ou non, de son propriétaire et constitue le signe d'une appartenance à une culture. Suivant les modèles de livres saints, on peut voir s'afficher différentes représentations du Coran ou plutôt diverses manières de l'investir. Si certains visent au travers d'ornementations ostentatoires à magnifier la sacralité du livre saint, d'autres opteront pour un modèle plus sobre, rappelant davantage l'austérité des premiers temps, à l'instar de ceux protégés par une couverture en bois. Ces différents types sont l'expression des représentations singulières attachées par les possesseurs à leur livre, représentations qu'ils souhaitent rendre visibles à l'autre.

Plus encore, l'exhibition du Coran contribue à renforcer le caractère dévolu au salon marocain qui, en reprenant les termes de Jean-Charles Depaule à propos du *dīwān* et du *mafraġ* des maisons-tours de San'a, « apparaît comme un conservatoire, ou du moins un foyer où une continuité est maintenue » (1991 : 30). Au sein des habitations marocaines, le salon marocain est l'espace où se fabrique la tradition via la mise en ensemble d'objets spécifiques. Référent au passé originel et au temps de la Révélation, le Coran répond au vœu de témoignage et de souvenir. Ni fonctionnel, ni simplement décoratif, il est porteur d'une histoire et d'une tradition construites pour être données à voir. Dans le cadre de ces pratiques, le Livre saint s'inscrit dans une relation plus triadique que personnelle, introduisant un autre acteur que le fidèle et son livre : celui auquel est destinée l'exposition.

Offrir le Coran

Une observation soulignée par une habitude fréquente au Maroc : offrir le Coran. Toutefois, précise Aïcha, « on n'offre pas le Coran à n'importe qui mais à quelqu'un dont on est sûre qu'il en prendra soin, sinon c'est *ḥarām* ». Une remarque reprise par Amina : « ça dépend de la relation que tu as avec la personne, ça dépend des gens, de comment ils sont : avant d'offrir le Coran à quelqu'un, il faut que je sache s'il va le lire ou s'il va le mettre dans son salon uniquement pour le décorer ». Sa sœur Malika précise : « offrir le Coran profite autant à celui qui le lit qu'à celui qui l'offre puisque lui aussi gagne des *ḥasanāt* (bienfaits). Chaque lettre du Coran vaut une *ḥasana*, qui est toujours multiplié par dix. Alors, vous imaginez toutes les *ḥasanāt* qu'on reçoit lorsqu'on offre un Coran à quelqu'un et qu'il le lit plusieurs fois par jour... ! C'est pour cela qu'on a intérêt à l'offrir à quelqu'un dont on est sûr qu'il le lira ». Malika et Amina ont reçu leur premier coran en cadeau de leur père, comme nombre de leurs amis ou membres de leur famille. Parmi tous ceux qu'Amina possède, elle présente celui-là comme « son coran » : « les autres sont à toute la famille, mais lui c'est le mien, je l'aime trop ». À la lumière de cette remarque, on constate qu'il existe une différence importante entre les corans achetés et ceux hérités ou reçus en cadeaux représentant, pour leur part, la marque de la relation avec un être aimé ou disparu.

On offre le Coran à différentes occasions (*munāsabāt*) : mariages, changements de domiciles, anniversaires, ou invitations. Il existe même des modèles conçus pour être offerts. Combien de libraires, en effet, ai-je entendu me dire au moment où mon regard se posait sur un coran rangé dans un joli coffret : « ça c'est pour offrir ». Ces coffrets de rangement existent en différents modèles dont l'esthétique est toujours assortie au livre qu'ils renferment. C'est pourquoi, il y a autant de modèles de coffrets que de corans. Les plus fréquents et les moins chers se présentent sous forme de boîtes en plastique transparent, doublées de tissus protecteurs. Une librairie des Habous spécialisée dans les « corans qu'on

offre en cadeau », propose une quarantaine de coffrets différents dont les prix varient de vingt à mille dirhams suivant les matériaux utilisés, plastique, bois, métal, argent, or, pierres précieuses, etc., et leur format. L'incorporation de certains « gadgets coraniques », dénués d'utilité, peut accroître le tarif du livre : pages parfumées, qui constituent le tout dernier modèle du marché islamique mondial. Le parfum, incrusté dans les pages, est censé durer dix ans selon les fabricants. Il existe également de plus en plus de petits modèles joliment décorés, dont la couverture, en velours ou autre matériau, peut être parsemée de paillettes : ils sont rangés dans des boîtes au cadre esthétique similaire. Dans la librairie Dâr al-Thaqâfa, ils sont placés à côté de la caisse, là où Khadija s'empara un jour de l'un d'eux pour l'embrasser avant de le replacer dans son étui, déclarant : « ce qu'il est mignon celui-là ! ». Embrasser le Coran constitue une pratique courante : lorsqu'il tombe, ou bien tout simplement lorsque le fidèle, le tenant entre les mains, cherche à signifier l'adoration qu'il éprouve pour la parole divine, une attitude jugée répréhensible par certains religieux, alors que d'autres recommandent de le faire « comme il est d'usage d'embrasser ses enfants en bas âge »²¹. Des pratiques qui relèvent de la personnification, analogie permise par la variété disponible des modèles. Dans la mesure, en effet, où tout un éventail de choix lui est offert, l'acheteur s'engage personnellement dans son coran. Une relation très forte lie donc le Coran à son possesseur qui acquiert un nouveau livre suivant les situations dans lesquelles il se trouve à un moment donné. Les enfants reçoivent leur premier coran de leurs parents, et en acquièrent tout au long de leur vie : lorsqu'ils se marient, changent de domicile ou fêtent leurs anniversaires. Le Coran est inscrit dans les relations de parenté et son don contribue à les consolider. À chaque étape de sa vie, le fidèle reçoit un nouvel exemplaire de sorte que celui-ci « grandisse » au même rythme que lui : une personne âgée, par exemple, lit généralement un coran grand format aux pages jaunies, un procédé qui en facilite la lecture. Toutefois, l'usager n'en change que la coque car, quelle que soit la forme qu'il revêt, le Coran reste toujours le sien.

Ainsi, anniversaires, mariages, invitations constituent autant d'occasions durant lesquelles il est d'usage d'offrir le Coran. Amina raconte qu'un jour, elle était invitée à dîner pour la première fois chez des gens qu'elle connaissait peu : « je ne savais vraiment pas quoi leur ramener, alors j'ai acheté un coran, j'ai fait un paquet cadeau et tout... j'ai glissé un mot dedans...je savais qu'en offrant le Coran, je ne pouvais pas me tromper et ça leur a fait vraiment plaisir ». Le cadeau intervient donc à différents niveaux de la relation sociale, le donateur pouvant le destiner à une personne issue de son entourage proche (famille, amis) ou lointain. Dans tous les cas, le don du Coran permet soit de créer, soit d'entretenir, soit de consolider une relation qui contribuera à son tour à renforcer le lien existant entre l'objet et son possesseur, qui n'entretient pas avec ses autres

21. Site : <http://www.muslimfr.com/modules.php?name=News&file=article&sid=184>.

livres la même relation dont le caractère plus ou moins émotionnel et subjectif relève des circonstances dans lesquelles il a reçu ce coran : qui le lui a offert, à quel moment, pour quel motif, etc. Suivant la relation qu'il a avec celui qui le lui a offert, le Coran acquiert une plus ou moins grande valeur, et l'association entre la personne et le livre subsiste dans la mémoire. À travers les différentes occasions auxquelles le Coran est offert, on observe une valorisation différentielle des moments de le donner et de le recevoir, plus inscrits dans le don que dans l'échange. En effet, celui qui offre n'attend pas nécessairement un retour, mais des mérites.

C'est encore le cas lorsque les fidèles réalisent des donations pieuses de corans (*waqf*) à certaines institutions islamiques. Dans ce cas, diverses occasions motivent le don : l'ouverture et/ou la réhabilitation d'une mosquée, ou un décès à la suite duquel « on fait *ṣadaqa* (aumône) ». Selon M. Korrich : « quand tu viens de perdre un parent proche, ton père par exemple, tu achètes des corans pour les donner à une mosquée : ça te rapproche de Dieu, tu fais ça pour te sentir proche de lui ». C'est une pratique religieuse fondamentale dans l'islam. Lors de mon passage à Dâr al-Thaqâfa, trois « barbus », comme on appelle les musulmans extrémistes à Casablanca, entrent dans la librairie à la recherche d'une vingtaine d'exemplaires du Coran qu'ils souhaitent déposer dans une mosquée venant d'être construite dans leur quartier. Afin d'arriver au nombre voulu, un collègue leur apporte des exemplaires dont les couvertures sont de couleur rouge, verte et bleue. Une telle variété leur pose problème : « n'avez-vous pas vingt corans de la même couleur ? Nous préférons ne pas déposer sur les étagères de la mosquée des exemplaires de couleurs différentes ». Je demande à Mohammed quelle en est la raison ; d'après lui ces religieux ne veulent « pas faire de la mosquée un cirque ». Cette anecdote montre que la question de la licéité de la vente du livre saint ne fait pas l'unanimité des courants de l'islam. Néanmoins, il est vrai que les avis contraires, issus pour la plupart de l'école hanbalite, n'ont pas trouvé beaucoup d'écho au Maghreb.

Conclusion

Étudier les pratiques relatives au Coran dans le cadre urbain de Casablanca et de Rabat a permis de voir dans quelle mesure elles le représentent non seulement comme un texte sacré mais comme un objet choisi selon les besoins et les goûts esthétiques des fidèles. La matérialité du livre saint (reliure, dorure), ainsi que son esthétique interne (frises, décorations, couleur) le font exister en tant que chose. Placé à côté des verres en cristal ou bien exposé dans les salles de réception, le Coran se manipule comme un objet précieux. Cela apparaît plus encore lorsque le fidèle l'embrasse ou le parfume. Des pratiques à la lumière desquelles il est possible de saisir, entre le fidèle et son coran, une relation personnelle et fortement subjective. Mais pas seulement. Dans certains cas, en effet, un troisième acteur peut être appelé à participer, notamment lorsque le

livre est exhibé ou offert, le Coran étant l'occasion d'une relation à l'autre. Dans le cadre de ces usages, l'objet prend toujours le pas sur le texte et la relation à laquelle il donne lieu apparaît comme le substitut du contenu de la parole (Melot, 2004). Le Coran représente à la fois un moyen et un enjeu de relation (de soi à soi ou de soi à l'autre) et c'est là, visiblement, son caractère essentiel. En tant qu'objet esthétique, il devient plus qu'un texte sacré. Les étoffes dont le livre est aujourd'hui fait, comme les différents étuis qui l'habillent, ou le parfum dont sont imprégnées ses pages lui confèrent des caractéristiques morphologiques humaines qui créent une relation particulière entre le fidèle et son coran ou, au moyen de ce dernier, entre le fidèle et l'autre. Le don de cet objet au statut si particulier devient un moyen de conférer aux relations sociales une dimension sacrée.

Anouk COHEN

Nanterre – Laboratoire d'Ethnologie et de sociologie comparative
anouk.cohen@wanadoo.fr

Bibliographie

- BAUDRILLARD Jean, 1968, *Le système des objets*, Paris, Éditions Gallimard.
- BLACHÈRE Régis, [1966] 1999, *Le Coran*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? ».
- BURTON John, 1993, article « muṣḥaf » *Encyclopédie de l'Islam*, tome VII, Paris, Maisonneuve et Larose.
- CHODKIEWICZ Michel, 2001, « Les musulmans et la Parole de Dieu », numéro thématique « Les usages du livre saint dans l'islam et le christianisme », *Revue d'histoire des religions*, 218, pp. 13-31.
- COHEN Jean-Louis, ELEB Monique, 2004, *Les mille et une villes de Casablanca*, Paris, Éditions ACR.
- BERTHIER Annie, ZALI Anne, HÉRICHER Laurent, 2005, *Livres de Parole. Torah, Bible, Coran*, Catalogue de l'exposition, Paris, Bibliothèque nationale de France.
- DEPAULE Jean-Charles, 1991, « Dīwān, mafraġ. Le lieu de la vie sociale masculine dans les maisons-tours de San'a », *Annales Islamologiques*, 25, pp. 389-402.
- , 1987, « Un objet technique dans l'espace domestique », *Espaces maghrébins, pratiques et enjeux*, pp. 11-117.
- DEROCHE François, [2005] 2008, *Le Coran*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? ».
- DURKHEIM Émile, [1912] 1968, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Presses Universitaires de France.
- EICKELMAN Dale, 1992, « Mass higher education and the religious imagination in contemporary Arab societies », *American Ethnologist*, 19-4, pp. 643-655.
- EICKELMAN Dale, ANDERSON Jon W., 2003, *New Media in the Muslim World. The Emerging Public Sphere*, Bloomington, Indiana University Press.
- EL AYADI Mohammed, RACHIK Hassan, TOZY Mohammed, 2007, *L'islam au quotidien. Enquête sur les pratiques religieuses au Maroc*, Casablanca, Prologue, coll. « Religion et société ».

- EL YAZAMI Abdelali, 1998, *Enquête sur la lecture au Maroc*, Rabat, Association marocaine des professionnels du livre.
- ESACK Farid, 2004, *Coran, mode d'emploi*, Paris, Albin Michel.
- GONZALEZ QUIJANO Yves, [1998] 2002, *Les gens du livre. Édition et champ intellectuel dans l'Égypte républicaine*, Paris, CNRS Éditions.
- HAMÈS Constant, (dir.), 2007, *Coran et talismans*, Paris, Karthala.
- , 2001, « L'usage talismanique du Coran », numéro thématique « Les usages du livre saint dans l'islam et le christianisme », *Revue d'histoire des religions*, 218-1, pp. 83-95.
- LEDUC Claudine, FINE Agnès, 1995, « Femmes et religions », *Femmes et religions, Revue Clio*, 2, mis en ligne le 1^{er} janvier 2005. URL : <http://clio.revues.org/index485.html>.
- MACDONALD Dunkan B., 1971, article « hizb », *Encyclopédie de l'Islam*, III, Paris, Maisonneuve et Larose.
- MELOT Michel, 2004, « Le livre comme forme symbolique », Conférence prononcée dans le cadre de l'École de l'Institut d'histoire du livre, disponible sur le site de l'Institut d'Histoire du Livre : www.ihl.enssib.fr.
- MERVIN Sabrina, 2000, *Histoire de l'islam*, Paris, Éditions Flammarion.
- MERMIER Franck, 2003, « Les habits neufs de l'édition arabe », in Mermier F., (dir.), *Nouveaux médias et mondialisation dans l'espace arabe*, Paris, Maisonneuve et Larose, pp. 409-424.
- PETERS Rudolf, [1960] 2005, article « waqf », *Encyclopédie de l'Islam*, XI, Paris, Maisonneuve et Larose.
- POUESSEL Stéphanie, 2008, « Écrire la langue berbère au royaume de Mohamed VI. Les enjeux politiques et identitaires du tiffinagh au Maroc », numéro thématique « Langues, religions et modernité dans l'espace musulman », *Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée*, 124, pp. 101-128.
- REGOURD Anne, 2005, « Usages talismaniques du Coran », in Berthier A., Zali A., Héricher L., 2005, *Livres de Parole. Torah, Bible, Coran*, Paris, Bibliothèque nationale de France, pp. 187-189.
- , 1998, « Peut-on détruire un talisman ? », *Cahiers pédagogiques des expositions. L'aventure des écritures. Matières et formes*, Paris, Bibliothèque Nationale de France.
- , 1997, « Sur la science des lettres en Islam », in *L'aventure des écritures. Naissances*, Paris, Bibliothèque Nationale de France, pp. 212-217.
- ROBINSON Francis, 1993, « Technology and religious change: Islam and the impact of print », *Modern Asian Studies*, 27-1, special issue *How Social, Political and Cultural Information Is Collected, Defined, Used and Analyzed*, pp. 229-251.
- , 2000, « Islam and the impact of print in South Asia », in Robinson F., (ed.), *Islam and Muslim History in South Asia*, Delhi, Oxford University Press, pp. 66-104.
- STARRETT Gregory, 1995, « The political economy of religious commodities in Cairo », *American Anthropologist*, 97-1, pp. 51-68.
- , 1998, *Putting Islam to Work. Education, Politics, and Religious Transformation in Egypt*, Berkeley, University of California Press.
- TOUATI Houari, 1994, *Entre Dieu et les hommes. Lettrés, saints au Maghreb (XVII^e siècle)*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- , 2000, *Histoire et voyage au Moyen Âge. Histoire et anthropologie d'une pratique lettrée*, Paris, Éditions du Seuil.

Résumé

Le quartier des Habous à Casablanca concentre le plus grand nombre de librairies au Maroc. Les ouvrages qui y sont vendus ont essentiellement trait à la tradition arabo-musulmane. On y trouve surtout le Coran, les recueils de hadiths (récits rapportant les actes et paroles du Prophète) et les livres de turāt, les œuvres issues du fonds du patrimoine littéraire, linguistique et religieux arabes. Pour les libraires, le Coran est un véritable best-seller. Décliné en plusieurs formes, le Livre saint est vendu à plus de trois mille exemplaires chaque mois dans une cinquantaine de points de vente. Des chiffres selon lesquels un Casaoui achèterait en moyenne un coran tous les trois ans ; mais pour en faire quels usages ? À quelles pratiques renvoie la pluralité des modèles de livres saints ? Deux interrogations au cœur de la réflexion axée sur la matérialité et la forme prises par le coran : celles du livre, et l'analyse des effets qu'elles produisent sur les usages attachés à la Parole divine.

Mots-clés : Coran, livre, usages, Maroc (urbain), esthétique, marchandisation, édition.

Abstract

The district of Habous in Casablanca concentrates the largest number of bookshops in Morocco where most of the books sold are focused on the Arab-Muslim tradition. There, one can find the Koran, collections of hadiths (narratives reporting acts and words of the Prophet) and books of turath, works from the collection of the literary, linguistic heritage and religious Arabic legacy. For the booksellers, the Koran is the real "bestseller". Coming in various forms, more than 3,000 copies of the holy Book are sold every month in about fifty bookshops. That means that each Casaoui would buy three Korans every year; but to what use? To what practices is associated the plurality of the models of holy books? Two questions in the heart of the reflection centered on the materialism and the shape taken by the Koran: the book, and the analysis of the effects produced on the uses attached to the divine Word.

Key words: Koran, book, uses, Morocco (urban), marketing, aestheticism, editing.

Resumen

El barrio de los Habous en Casablanca concentra el más elevado número de librerías en Marruecos. Las obras que se venden allí tienen que ver esencialmente con la tradición árabe-musulmana. Se encuentra sobre todo el Corán, las compilaciones de los hadits (relatos que reportan los actos y las palabras del Profeta) y los libros turāt, las obras surgidas del fondo del patrimonio literario, lingüístico y religioso árabes. Para los libreros, el Corán es un verdadero best-seller. Declinado de muchas formas, el Libro santo es vendido a un ritmo de más de tres mil ejemplares por mes en alrededor de cincuenta puntos de venta. Según estas cifras, los nativos de Casablanca comprarían en promedio un Corán cada tres años, ¿pero para darle qué uso? ¿A qué prácticas remite la pluralidad de los modelos de libros santos? Dos preguntas están en el corazón de la reflexión centrada en la materialidad y las formas adoptadas por el Corán: las del libro, y el análisis de los efectos que producían sobre los usos ligados a la palabra divina.

Palabras clave: Corán, libro, usos, Marruecos (urbano), estética, mercantilización, edición.